Portrait social

Communauté de communes de l'Ile de Ré



27%
PERSONNES COUVERTES

2 047
ALLOCATAIRES

Sur la Communauté de communes de l'Ile de Ré, **4 903 habitants** sont couverts par au moins une prestation légale versée par la Caf, soit **27%** de la population totale. Sur le département, ce taux varie de 27% à 49 % selon les communautés de communes et d'agglomération.

Le territoire compte **43% de personnes isolées sans enfant** parmi la population allocataire globale (48,6 % au niveau départemental).

Les aides versées par la Caf visent à soutenir le niveau de vie des familles et à réduire les inégalités de revenu. **7%** des allocataires ont la totalité de leurs ressources financières composées de prestations légales (13% au niveau départemental, 15% au niveau national).

633 foyers allocataires vivent sous le seuil de bas revenus avec un niveau de vie inférieur à 1307 € par unité de consommation. **Dans ces foyers précaires, vivent 513 enfants.**

Equipements financés par une prestation de service

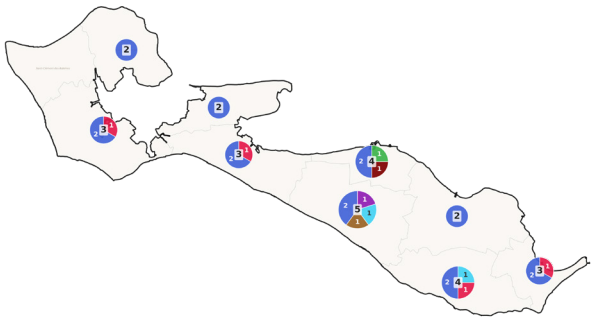

	Type d'activité	Nb équip.
ALSH	Accueil Loisirs Sans Héberg.	18
CLAS	Contrat Local Acc. Scolarité	1
EAJE	Etab. Accueil Jeune Enfant	4
EVS	Espace de Vie Sociale	2
LAEP	Lieu Accueil Enfants Parents	1
PSJEUNE	Prestation Jeunes	1
RPE	Relais Petite Enfance	1
TOTAL		28

Note : La carte situe le lieu d'implantation de l'équipement mais celui-ci peut être à rayonnement intercommunal ou itinérant.

Le poids financier de la Caf sur le territoire

12,5M€

- **11,2 M€ de prestations familiales** versés aux allocataires, soit 1% des dépenses à l'échelle du département.
- **1,3 M€ de prestations et subventions** versées aux gestionnaires d'équipements (3% du département)

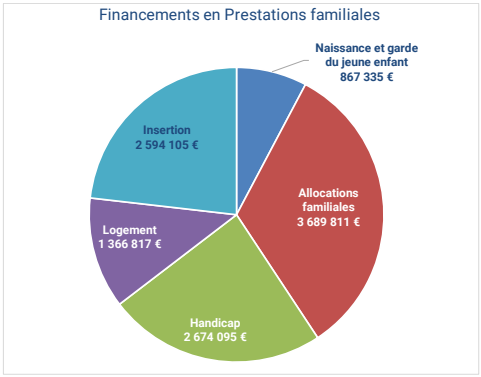

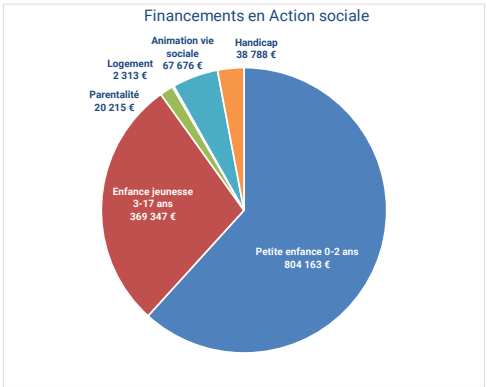

Petite enfance

Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale.

Taux de couverture de l'accueil du jeune enfant

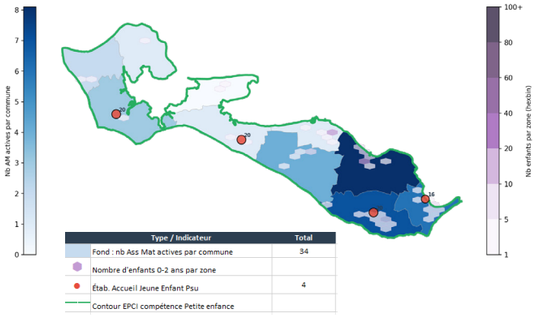

La Caf de la Charente-Martime soutient l'offre d'accueil des jeunes enfants par le biais de financements en direction des équipements et de prestations individuelles versées aux familles.

Avec un total de **244 places**, le taux de couverture de l'accueil du jeune enfant sur l'Ile de Ré s'élève en 2023 à **96 places pour 100 enfants de moins de 3 ans**. Premier mode d'accueil, l'offre des assistants maternels représente 60% des places. L'offre d'accueil individuel et collectif est relativement bien répartie sur le territoire au regard de la présence des enfants de moins de 3 ans (carte).

Familles allocataires avec enfant.s de moins de 3 ans

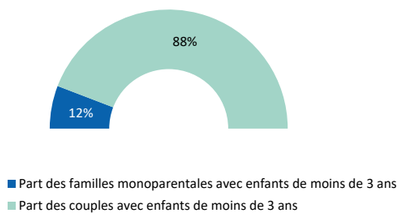

Pour les familles souhaitant interrompre leur activité pour garder leur jeune enfant, une réponse leur est apportée à travers la prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE) : seuls **14 enfants** ont des parents qui la perçoivent à taux plein. Entre 2023 et 2025, le nombre de grossesses en cours au 31 décembre est passé de 12 à 16.

La part des **familles monoparentales avec enfants de moins de 3 ans** est de 12% contre 88% pour les familles en couples.

Le nombre de f**amilles avec enfants de moins de 3 ans** représente 19% de l'ensemble des familles de l'Ile de Ré.

Enfance et parentalité

Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants.

Proportion d'allocataires concernés par ces prestations

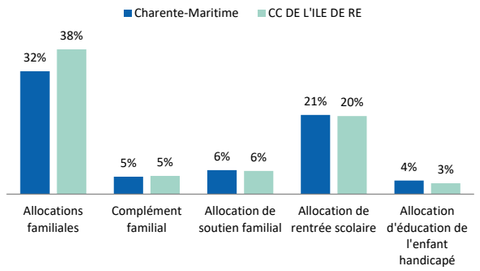

- **38%** des allocataires bénéficient des allocations familiales, versées à partir du deuxième enfant, et 5 % perçoivent un complément familial,
- **20%** reçoivent une aide visant à assumer le coût de la rentrée scolaire pour les enfants,
- **6%** perçoivent l'allocation destinée à élever un enfant privé de l'aide de l'un ou de ses deux parents,
- **3%** sont soutenus dans l'éducation et les soins à apporter à un enfant en situation de handicap.

Familles allocataires avec enfants entre 3 et 11 ans

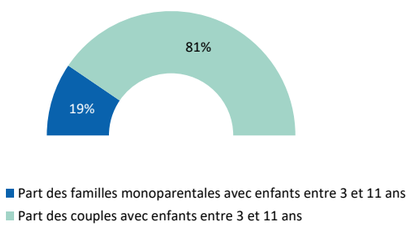

La Caf témoigne également d'un **soutien à la parentalité** avec un peu plus de **20 000 €** permettant de financer les actions et structures.

La part des **familles monoparentales avec enfants entre 3 et 11 ans** est de **19%** contre 20% sur le département. Le taux est relativement stable depuis 2023 (+0.6 point).

Logement et cadre de vie

Soutenir les familles dans leurs relations avec l'environnement.

Bénéficiaires d'une aide au logement selon la structure du parc

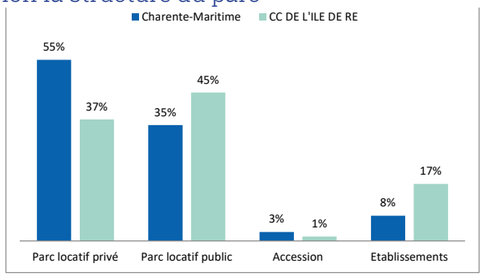

Source : Caf 2024

Au mois de juin 2024, **542 foyers** reçoivent une aide au logement de la part de la Caf. Cela représente une population de 958 personnes, soit **5%** de la population totale. La communauté de comunes se caractérise par une part des bénéficiaires d'aides au logement dans le parc locatif privé plus importante (45% contre 35% en Charente-Maritime). La part des bénéficiaires d'une aide en établissements est la plus élevée de tous les territoires avec 17% contre 8% en moyenne sur le département.

Montant moyen d'aide au logement selon la structure du parc

	Charente-Maritime	*CC Ile de Ré*
Parc locatif privé	*221 €*	*213 €*
Parc locatif public	*203 €*	*188 €*
Accédants	*168 €*	*183 €*
Établissement	*198 €*	*204 €*

Le montant moyen de l'aide au logement en parc locatif public est moins élevée qu'à l'échelle du département (-15€) ainsi que pour le parc privé (-8€). Cela peut s'expliquer par des revenus globalement plus élevés sur le territoire.

En revanche concernant les primo accédants et les établissements (résidence autonomie…) les montants des aides sont plus élevés sur l'Ile de Ré que sur le département.

Solidarité et insertion

Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion et au retour à l'emploi.

La lutte contre les exclusions est un domaine dans lequel la branche famille est partie prenante de façon constante, cette mission se traduit par :

> Le versement du revenu de solidarité active (Rsa) à **174 foyers** sur l'Ile de Ré. Parmi eux, 11% ont moins de 30 ans, 62% sont des personnes isolées et 9% sont des familles bénéficiaires de la majoration isolement.

> **704 allocataires** bénéficiaires de la prime d'activité, qui soutient le pouvoir d'achat des travailleurs modestes, tout en visant le maintien dans l'emploi.
Également incitative à la reprise d'une activité, la prime d'activité est cumulée au Rsa pour 416 foyers en 2024.

> **292 personnes** souffrant d'un handicap et ayant des ressources faibles ou nulles sont bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (Aah). 45% d'entre elles perçoivent l'Aah à taux plein.

Sur le territoire, **61 familles** bénéficient de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (Aeeh) pour 61 enfants de moins de 18 ans. Parmi eux, 20 ont été accueillis dans les structures financées par les prestations de service (6 en Eaje et 14 en ALSH).

38 788 € d'aides ont été versées aux partenaires porteurs d'un projet inclusif.

Profil des personnes en situation de handicap

270
BÉNÉFICIAIRES DE L'AAH

10%
DES BÉNÉFICIAIRES ONT DES ENFANTS

61
ENFANTS SONT BÉNÉFICIAIRES DE L'AEEH

3 enfants/10
BÉNÉFICIAIRES DE L'AEEH SONT ACCUEILLIS EN EAJE ET EN ALSH



ZOOM

L'actualité des territoires

- **Dans le cadre de la 2eme année de la Ctg 2024-2028, un séminaire des acteurs s'est déroulé le 11 Février 2025.**
  - ***Inclusion sociale numérique, jeunesse et insertion.*** L'objectif est de renforcer 'laccès aux droits, l'accomapgnement vers l'autonomie, l'insertion sociale et professionnelle et l'accès aux outils numériques.
  - ***Petite enfance, enfance, parentalité*** : le territoire poursuit son ambition de développer un service public de la petite enfance accessible à toutres les familles grace à une offre d'accueil diversifiée et le développement de réponses innovantes aux besoins des familles. Cette ambition intègre également une forte dimension environnementale à travers le verdissement des accueils de loisirs, le développement des pratiques écoresponsables et l'accompagnement du déploiement du lablel Ecolocrèche.

- **Journées des acteurs du lien social de l'île de Ré, les 24 juin et 20 novembre 2025**
  - Pièce de théâtre interactive avec la *compagnie Kistune* de la Rochelle,
  - Présentation d'une nouvelle manière d'intervenir : la conférence familiale, par les agents du département des Deux-Sèvres,
  - Présentation des médiations familiales par l'Udaf17,
  - Fishbowl (conférence interactive) sur la protection de l'enfance.

- **Journée des acteurs de la petite enfance**, le vendredi 7 novembre 2025

Les thématiques abordées lors de cette journée :
  - La qualité d'accueil du jeune enfant,
  - La régulation des émotions,
  - L' accompagnement des familles,
  - Et les droits des enfants, en lien avec le référentiel qualité

Interventions de *Jean-Baptiste Frossard* (Igas) et *Pierre Moisset* (sociologue), *Hélène Mazières* (formatrice petite Enfance) et *Marie Defrance* (Educatrice de jeunes enfants).

- Mise en oeuvre des **permanences d'écoute et d'accueil pour les jeunes de 12-25 ans** par Tremplin 17 et la Maison des ados et des jeunes

- **30 ans de l'association Ré Clé Ré** (espace de vie sociale) né en 1995).

- **1er cycle "Révolutionner l'enfance"** par le Bocal

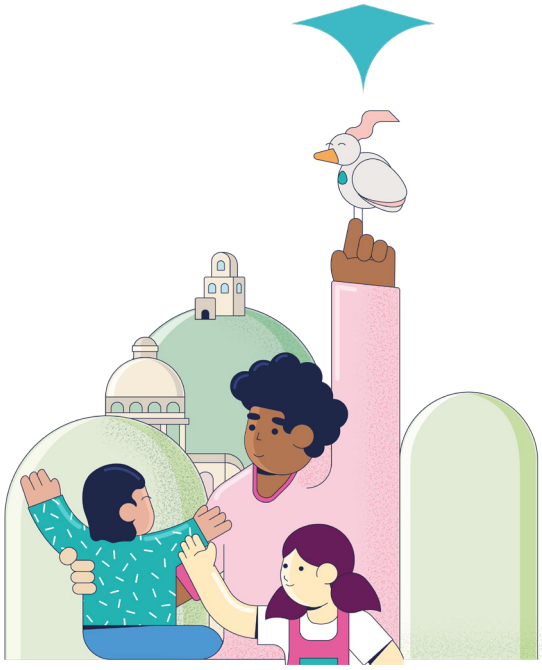

maj octobre 2026- Service communication Caf de la Charente-Maritime

Caf de la Charente-Maritime
direction@caf17.caf.fr